



Voiture mis en fourrière pour place du marché

Par **benjamin**, le 19/01/2009 à 21:18

Bonjour,

J'ai stationné mon véhicule dans la rue Dantzig à Paris; Il s'avère qu'il y avait le marché le lendemain matin; Ma voiture a donc été envoyée à la fourrière car elle gênée.

Ma question est la suivante : les panneaux n'étaient pas évident à voir; Y-a-t-il moyen à contester?

En récupérant mon véhicule, j'ai eu une amende de 35€ pour mauvais stationnement sur laquelle il y a marqué :

- Modèle : cooper
- Marque est : mini

Or ma voiture est un modèle : 1.3 chic et de marque : ROVER, c'est exactement la même esthétiquement, mais pas sur le papier! Y-a-t-il moyen de contester le PV?

Merci

Par **razor2**, le 19/01/2009 à 21:45

Bonjour!

Vous dites "les panneaux n'étaient pas évident à voir". Il est évident que cette excuse ne tiendra pas devant un juge, à moins de prouver que en effet, les panneaux n'étaient pas visibles des automobilistes...Il faudra pour le prouver un dossier photo étoffé, mais êtes vous en mesure de vous constituer un tel dossier "à postériori"?

Pour l'erreur de marque et de modèle, ce n'est pas une cause de nullité, désolé...